



LETTRE  
D'INFORMATION  
# 4

# LA LETTRE NATURA 2000

Lettre d'information n°4 des sites Natura 2000 animés  
par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - 2020

Le Lynx boréal est en situation critique sur le massif des Vosges. Un plan régional concerté depuis 2016 a abouti à 18 propositions d'actions en sa faveur.  
Photo Alain Laurent



Zoom sur plusieurs espèces d'intérêt communautaire P. 2-3



Ça se passe près de chez vous P. 4



Cartographier des habitats P. 4

## Édito



## DES POLITIQUES COHÉRENTES

Sur le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le réseau européen de sites natura 2000 abrite près de 20 types d'habitats naturels mais aussi plus de 20 espèces considérées comme rares ou menacées.

Certaines se portent plutôt bien chez nous : c'est le cas du Pic noir ou encore du Chabot, un poisson lié aux ruisseaux de bonne qualité. Mais d'autres sont très menacées : c'est le cas du Grand Tétrás, du Lynx boréal mais aussi de l'Ecrevisse à pieds blancs. Quelques-unes « reviennent de loin », citons le Faucon pèlerin et le Grand-Duc d'Europe, deux espèces de rapaces inféodées aux parois rocheuses, mais aussi le Castor, qui a bénéficié de nombreux programmes de réintroduction en France.

Ces derniers exemples nous montrent que des espèces menacées peuvent changer de statut par des actions concrètes : amélioration de leurs biotopes, renforcements de populations etc. Ainsi le Lynx bénéficie actuellement d'un programme de réintroduction chez nos voisins allemands dans le Palatinat, des études sont également en cours pour limiter les impacts routiers sur cet animal. Concernant notre espèce emblématique, le Grand Tétrás, sa situation est critique. Le Parc des Ballons des Vosges s'est engagé dans une étude de faisabilité (sur les plans biologique, social, financier etc) pour d'éventuels lâchers, afin de renforcer une population aujourd'hui très

réduite. Plus généralement dans le cadre de natura 2000, le Parc et ses partenaires travaillent au quotidien pour encourager les propriétaires, les communes à conserver ou restaurer l'état de conservation de ces espèces et de leurs habitats naturels : de nombreux exemples concrets vous sont présentés dans cette lettre.

Cet objectif passe également par une nécessaire coordination des politiques menées par l'ensemble des acteurs ou des structures publiques comme privées. Forestiers, agriculteurs ou encore randonneurs, concourent de plus en plus à la sauvegarde de ces espèces. Mais les efforts doivent être poursuivis, tout particulièrement sur la question de la gestion cynégétique dont les dispositions réglementaires récentes arrêtées dans le Haut-Rhin et la Haute-Saône, relatives entre autres à l'agrainage, ne prennent pas en compte les recommandations du Parc et de ses partenaires. La sauvegarde des espèces passe nécessairement par une mobilisation collective !

**LAURENT SEGUIN**

Président du syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Cette double page présente quelques espèces concernées sur notre territoire : comment les identifier, comment se portent leurs populations chez nous et quelques exemples d'actions de préservation réalisées ou en cours.



La Bruchie : notre star européenne.  
photo Bernard Stoehr

## La Bruchie des Vosges : elle réapparaît après 50 ans d'absence !

« On a entendu parlé de la Pensée des Vosges, de la ligne bleue des Vosges, ou encore de la bête des Vosges, mais connaissiez-vous la Bruchie des Vosges !? En effet il n'y a pas tant d'espèces que ça qui portent le nom de notre massif. Qui plus est une espèce découverte et décrite pour la première fois en 1822 par un éminent médecin érudit originaire de Bruyères : Jean Baptiste Mougeot. Cette description, établie dans une source du Kastelberg, sert désormais de référence mondiale pour cette petite mousse que l'on a désormais identifiée en Haute-Saône, sur le Plateau de Millevaches, et ailleurs vers le Portugal, la Chine ou encore les Etats-Unis ! La seule station connue de Bruchie en Région Grand-Est reste celle découverte par notre compatriote JB Mougeot, au Kastelberg... mais la mousse décrite en 1822, revue à deux

occasions dans les années 60, n'avait plus été confirmée depuis, malgré de nombreuses prospections, prospections renforcées quand, en 1992, l'Union européenne identifie cette espèce comme « d'intérêt communautaire » ! Mais miracle de la nature, la fameuse mousse forme de nouveau des tapis somptueux en 2017 : Francis Bick, botaniste alsacien spécialiste des mousses, la retrouve dans le site initial ! Cette réapparition semble avoir été favorisée par la mise en exclos de la source. En effet le site était très fréquenté par le bétail qui venait s'abreuver : suite à l'intervention de la Société Botanique et du Conservatoire Botanique d'Alsace, le Parc a ainsi proposé à l'éleveur de mettre en place une clôture sur une partie des zones humides pour gérer le piétinement : l'année d'après, l'espèce explosait... Mais en 2018 et 2019, la plante était de nouveau absente...

**Le Parc des Ballons des Vosges oriente la gestion future vers un exclos transitoire, qui permet un accès au bétail en fin de saison : en effet cette mousse a besoin de milieux humides piétinés (on parle de milieux « pionniers »), et de bouse de vache !**

Cette histoire nous rappelle qu'il faut rester humble face à nos connaissances et que la nature a encore beaucoup de mystères ! Un grand merci également à l'éleveur pour sa collaboration.

### ♦ ACTIONS FAVORABLES :

- pâturage ajusté de zones humides
- étangs : mises en assec pendant un an minimum



## Quel avenir pour le Lynx boréal, plus grand félin d'Europe, sur notre massif... ?



Un Lynx boréal dans les forêts du Grand Ballon. Photo Alain Laurent

**H**aut sur pattes, le Lynx mesure 50 à 75 cm au garrot, 1 mètre de long et pèse une vingtaine de kilos. Il porte une fourrure mouchetée de taches noires et sa queue, courte, se termine par un manchon noir. Des pinces de poils raides de 4 à 8 cm se dressent à l'extrême pointe des oreilles.

Le Lynx est exclusivement carnivore, et très rarement charognard. Il se nourrit essentiellement de chevreuils et de chamois. Il vit dans les vastes milieux forestiers d'Europe. La composition du peuplement forestier lui-même semble peu importante, pour peu que les populations d'ongulés soient présentes et que le milieu lui offre des possibilités de se dissimuler et de se déplacer discrètement.

Son territoire s'étend sur plusieurs centaines

de km<sup>2</sup> : le Parc des Ballons des Vosges, avec 2920 km<sup>2</sup>, est ainsi susceptible d'accueillir une population d'une dizaine d'individus environ.

Le Lynx a disparu du massif au 17<sup>ème</sup> siècle. Il a bénéficié d'un programme de réintroduction de 1983 à 1993, avec 21 individus lâchés, mais seulement 10 ont survécu.

A partir de 2005 on a constaté une très forte régression de l'aire de présence de l'espèce. Ces dernières années le Lynx recolonise naturellement, mais lentement, le Massif vosgien depuis le Sud par le Jura et au Nord par le Palatinat où un programme de réintroduction allemand est en cours. Toutefois les capacités de colonisation du lynx sont faibles, contrairement au loup, et les obstacles entre les Vosges du Nord, le Jura et le Palatinat restent nombreux :

autoroutes, canaux etc, autant de barrières difficilement franchissables pour cette espèce. L'avenir du Lynx sur le massif des Vosges est ainsi très compromis dans l'état actuel.

**Le Parc contribue au programme régional d'actions en faveur du Lynx, programme qui a permis, après 3 années de concertation avec l'ensemble des acteurs, de proposer une stratégie basée sur 18 actions prioritaires...**

### ♦ ACTIONS FAVORABLES :

- favoriser les corridors écologiques facilitant le déplacement des individus et la recolonisation naturelle, notamment entre Jura, Vosges et Palatinat



## La Chevêchette, de retour dans le massif des Vosges

**L**a Chevêchette d'Europe est le plus petit rapace nocturne d'Europe : sa taille est comparable à celle d'un étourneau. Elle a une coloration principalement noire chamoisée à brun grisâtre, avec des taches blanchâtres de tous les côtés, et le dessous rayé brun sur fond blanc. La tête est ronde et ne possède pas d'aigrettes, contrairement aux hiboux. Le bec est jaunâtre, comme les parties nues de ses doigts couverts de plumes.

C'est une chouette de montagne qui fréquente les vieilles forêts d'altitude à la fois ouvertes et riches en résineux, avec des terrains de chasse favorables : petites clairières, zones humides etc.

La Chevêchette se nourrit principalement de petits rongeurs qu'elle capture le plus souvent au crépuscule et à l'aube. La femelle dépose ses œufs dans un arbre à cavité en utilisant le plus souvent une ancienne loge de Pic épeiche.

Jusqu'alors discrète sur notre massif, l'espèce semble avoir été favorisée par la tempête de 1999, à moins que des

lâchers réalisés en Forêt Noire aient contribué à booster notre population...

Pour favoriser cette espèce d'intérêt communautaire, il est primordial de conserver des arbres à cavité et aussi plus généralement des arbres âgés, qui seront recherchés de manière prioritaire par les Pics pour y creuser leur loge. Les forestiers y sont de plus en plus sensibles et maintiennent ces arbres lors des martelages. **Le Parc, l'Office National des Forêts, des propriétaires communaux ou privés, ont également mis en place un réseau de plus de 130 îlots de sénescence répartis sur 50 communes et totalisant plus de 1200 ha. Des secteurs de vieilles forêts sont ainsi conservés en l'état durant 30 ans, sans exploitation forestière, moyennant une compensation financière versée par l'Etat et l'Union européenne dans le cadre de natura 2000.** Précisons que ces îlots sont aussi favorables à de nombreuses autres espèces : Pics, Grands Tétrás, insectes, champignons etc.

### ♦ ACTIONS FAVORABLES :

- maintenir des arbres à cavité (sites de nidification) et des arbres matures en général
- îlots de vieillissement, de sénescence
- maintien de clairières (zones de chasse)



La Chevêchette a besoin d'arbres à cavité  
Photo site Internet Pixabay

Au niveau de l'Union européenne (ou de la France pour les Oiseaux), quels sont les états de conservation des 22 espèces d'intérêt communautaire présentes dans le Parc des Ballons des Vosges ?

Bruchie des Vosges	Buxbaumie verte	Lynx	Chevêchette d'Europe	Castor	Grand Murin	Bondrée apivore	Faucon pèlerin	Gelinotte des bois	Grand Tétrás	Grand-duc d'Europe
☹️	☹️	☹️	🤔	😊	😊	😊	😊	☹️	☹️	😊

😊 espèce plutôt en bon état de conservation - ☹️ espèce plutôt en mauvais état - 🤔 pas assez de données

Rappelons que la désignation des sites « natura 2000 » est motivée par la présence de types de milieux naturels mais aussi d'espèces, considérées comme rares ou menacées au niveau européen. Ces espèces dites « d'intérêt communautaire » sont répertoriées en annexe des directives européennes « habitats » et « oiseaux ».

## Le castor à l'assaut des Hautes Vosges ?

Le Castor eurasiatique était auparavant très répandu en Europe et en Asie. En Europe, dès le XII<sup>e</sup> siècle, une diminution drastique de l'espèce s'est produite en raison de la dégradation des habitats, une chasse excessive pour sa fourrure, sa viande et son castoréum (sécrétion à forte odeur de musc utilisée pour marquer son territoire et « valorisée » en parfumerie et en médecine). Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce est considérée en danger critique d'extinction, avec une population eurasiatique estimée à 1 200 individus. En France, la population relictuelle est cantonnée dans la basse vallée du Rhône, avec une centaine de castors. L'adoption de mesures de protection réglementaire accompagnée de réintroductions (près de 26 opérations recensées depuis les années 50 en France !), a conduit à une recolonisation sur une grande partie du territoire national.

Le Castor vit dans les cours d'eau de plaine voire de montagne, jusque 700 – 800 m d'altitude. Les plans d'eau peuvent être colonisés lorsqu'ils sont reliés au réseau hydrographique ou bien lorsqu'ils sont très proches de celui-ci. Les conditions nécessaires

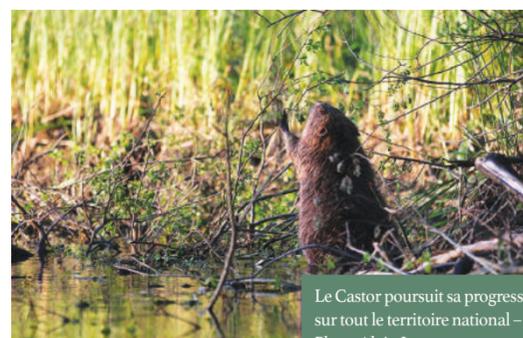
à son implantation sont en premier lieu la présence permanente d'eau, même si la surface de celle-ci est temporairement faible. La profondeur doit être au minimum de 50 cm et le courant faible. L'espèce a besoin également de formations boisées ou arbustives, avec prédominance de saules ou de peupliers qui constituent ses essences préférées... oui, le castor est végétarien !

Par contre les ouvrages hydroélectriques infranchissables et incontournables constituent autant d'obstacles à son déploiement, et la proximité de routes fréquentées génère une mortalité parfois importante...

Dans le Haut-Rhin, le castor a été réintroduit dans la Vallée de la Doller en 1970-1971, avec 4 mâles et 4 femelles. Côté lorrain, la réintroduction a été opérée en 1983 avec une dizaine d'individus sur la rivière Moselle. Ces opérations ont été un succès et depuis, l'espèce poursuit son extension sur plusieurs cours d'eau du Parc et remonte parfois jusqu'à 1000 m d'altitude... Elle est suivie par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de nombreux bénévoles ! **Le Parc contribue également à ce suivi.**

### ♦ ACTIONS FAVORABLES :

- maintenir des linéaires de cours d'eau naturels, avec leur ripisylve
- gérer les impacts routiers
- accompagner les propriétaires et usagers en cas de problèmes



Le Castor poursuit sa progression sur tout le territoire national – Photo Alain Laurent

## Le Grand Murin : « laissez-nous dormir tranquilles en hiver »



Les chauves-souris forestières utilisent les gîtes naturels offerts par les arbres. Il peut s'agir d'une écorce légèrement soulevée, d'une fissure dans l'écorce ou de cavités.

Avec 6 à 9 cm de long pour un poids de 28 à 40 grammes, le Grand Murin est l'une des plus grandes espèces de chauves-souris européennes. Son pelage est brun à la base, gris-brun clair dessus et blanc dessous. En vol, les ailes paraissent très larges et le vol est marqué par de grands coups d'ailes. Les chauves-souris sont de grands insectivores qui peuvent consommer, en une nuit, près de la moitié de leur poids en insectes variés : moustiques, mouches, papillons de nuit etc. Le Grand Murin chasse la nuit de gros insectes qu'il capture au sol : carabes, hannetons, criquets, papillons et araignées font son menu !

En hiver, les chauves-souris entrent en hibernation. Elles trouvent refuge, d'octobre - novembre à mars - avril, dans des milieux souterrains offrant une température à peu près stable, entre 7 et 12°C. Sur le territoire du Parc, il s'agit essentiellement d'anciennes galeries minières ou militaires, de tunnels ou de caves abandonnées. Durant cette période sensible, elles rentrent en léthargie et perdent près d'un tiers de leur masse à la fin de l'hiver. Chaque dérangement est susceptible de provoquer un réveil brutal nécessitant de puiser dans leurs réserves, jusqu'à entraîner leur mort d'épuisement.

En été, les Grands Murins forment des colonies de reproduction, dans des greniers en général (châteaux, églises, grands bâtiments chauds, obscurs et aérés). Ces colonies peuvent atteindre plusieurs centaines d'individus, mais

certaines peuvent également trouver des gîtes dans des fissures, les trous d'arbres et divers nichoirs !

**Le Parc et ses partenaires ont réalisé de nombreuses actions en faveur des chauves-souris : contrôle de l'accès à des colonies de reproduction ou de sites d'hibernation (pose de grilles etc), conservation des arbres creux, à cavités ou à écorces décollées, qui constituent des abris, limitation des produits phytosanitaires dans les mesures agri-environnementales etc.** Des suivis sont également mis en place, en partenariat avec le GEPMA (Groupement d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace) et la CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine et de Franche-Comté). Enfin le Parc a édité des jeux destinés aux enfants, afin de les sensibiliser (voir page 4).

### ♦ ACTIONS FAVORABLES :

- fermeture de certaines cavités pour gérer la fréquentation et limiter les dérangements
- conservation d'arbres « habitat » : ces arbres présentent des fentes servant d'abris pour ces espèces etc.



## Le Lézard vert : notre reptile à l'accent du sud

Le Lézard vert figure pour sa part à l'annexe 4 de la directive « habitats ». Il est reconnaissable par sa coloration vert vif et sa grande taille (jusqu'à 40 cm). Le mâle a une gorge bleu intense, notamment en période d'accouplement. Si l'espèce est plus commune dans le sud de la France, pour le nord-est on ne retrouve ce Lézard que côté alsacien, sur quelques versants chauds et secs du piémont sous-vosgien, entre 200 et 500 m d'altitude. Les pelouses qu'il affectionne doivent présenter des pierres chaudes, pour se réchauffer au début du printemps, des surfaces en herbe pourvues d'insectes, pour se nourrir, et des broussailles pour se cacher des prédateurs mais aussi se rafraîchir en plein été. Enfin le milieu doit disposer de cachettes pour la ponte... et pas de routes, qui constituent pour lui des obstacles quasi infranchissables. Le Lézard vert

se plaît également dans des secteurs de vignes en terrasses, lorsqu'elles présentent des murets, arbres et broussailles isolés, et en l'absence de produits phytosanitaires.

Dans le cadre des travaux de restauration des pelouses menés sur le site natura 2000, ces besoins sont pris en compte afin de conserver ou restaurer un biotope favorable. Un suivi est également mis en œuvre, en lien avec l'association Bufo, pour connaître précisément le nombre d'individus et leurs déplacements sur site en lien avec les travaux de restauration engagés.

### ♦ ACTIONS FAVORABLES :

- favoriser la diversité de milieux : pelouses ouvertes, herbes hautes, tas de pierres, murets de pierre sèche, broussailles etc
- absence de produits phytosanitaires



Un lézard... qui prend le soleil ! Photo JP-Vacher / Association Bufo

IC	Chouette de Tengmalm	Pic noir	Pie-grièche écorcheur	Ecrevisse à pieds blancs	Lamproie de Planer	Chabot	Mulette épaisse	Murin à oreilles échancrées	Murin de Bechstein	Loup	Cuivré de la bistorte
	😊	😊	😊	😞	😞	😞	😞	😊	😊	😊	😞

Sources : UMS Patrinat, 2019 - Résultats synthétiques de l'état de conservation des espèces, domaine continental français pour toutes les espèces sauf oiseaux, période 2013-2018. Rapportage envoyé à la Commission européenne, avril 2019. Pour les Oiseaux : juillet 2019, estimation au niveau national.

## Deux jeux pour sensibiliser les enfants aux chauves-souris



Les animateurs nature du massif ont testé le nouveau jeu « vis ma vie de chauve-souris ». Photo CSEPESC

La sensibilisation du public est primordiale pour la préservation des espèces. Ainsi le Parc et ses partenaires proposent régulièrement des animations en classe et sur le terrain.

Deux jeux complémentaires ont été créés avec l'aide de l'Atelier Vert, spécialisé dans la conception d'outils pédagogiques et basé à Rosières-aux-Salines en Meurthe et Moselle. Leur objectif est de transmettre des éléments scientifiques de manière ludique sur les chauves-souris, répondant aux attentes pédagogiques des structures d'éducation à l'environnement,

du musée des Hautes-Mynes au Thillot et plus généralement des écoles et médiathèques du Parc. Le principe du 1er jeu « vis ma vie de chauve-souris » est de se mettre dans la peau d'une chauve-souris pendant un an, afin que les enfants (et les adultes !) découvrent le mode de vie de ces espèces, leur fragilité et les actions favorables à leur maintien. Quant au 2<sup>e</sup> jeu, il s'organise sous la forme d'un rallye, avec 5 ateliers différents : mode de vie, moyen de communication, les différentes espèces connues, ... Ces jeux sont déjà utilisés par le Musée des Hautes-

Mynes du Thillot et par les structures d'éducation à l'environnement. Ils peuvent être réservés pour vos projets, dans les écoles ou médiathèques, sur simple demande et sous réserve de disponibilité !

**Contact :** Clémence Lefebvre, animatrice du site natura 2000 « Hautes-Mynes du Thillot » : 03 84 20 19 20 c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr

## Mars attaque... sur les collines !

À travers son Mars Volunteer Program, le Groupe familial MARS offre chaque année la possibilité à ses collaborateurs volontaires de s'investir dans des actions humanitaires ou environnementales. Près de 30 ares de pelouses du Zinnkoepfle, sur les communes de Soultzmatt et Westhalten dans le site Natura 2000 des collines sous-vosgiennes, ont ainsi bénéficié de du travail d'une cinquantaine de bénévoles de l'entreprise Wrigley chewing gum lors d'un chantier convivial et solidaire. Le personnel de cette entreprise

du Groupe Mars, implantée à Biesheim (68), s'est pleinement investi et a montré un réel intérêt pour cette opération. Les échanges ont été très riches et de nombreuses observations ont été faites : mantes religieuses, éphipigère des vignes, coronelle lisse, etc !

**Contact :** Claudia Caridi, animatrice du site natura 2000 « Collines sous vosgiennes » : 03 89 77 90 20 c.caridi@parc-ballons-vosges.fr



Des salariés motivés !

## Les sentiers du Hohneck aux petits soins



Chantier au Hohneck

Sur les communes de Metzeral et de La Bresse, les sentiers reliant le Pied du Hohneck au sommet ont été entièrement réaménagés durant l'automne 2019. Très fortement érodés, avec des sillons dépassant localement 1 m. de profondeur, il a été décidé de les abandonner au profit de nouveaux itinéraires plus sinueux, moins soumis à l'érosion, et d'améliorer la gestion du public par la mise en place de clôtures agricoles. Les anciennes emprises cicatriseront naturellement, aidées ici et là par du replacage de portions de chaumes issues de l'aménagement des nouveaux tracés, et l'effacement

de plusieurs fossés importants. Un chantier de grande ampleur, aux portes d'un site emblématique des Hautes-Vosges, qui permettra de restaurer des itinéraires plus agréables, dans un environnement accueillant et des chaumes mieux préservées des impacts liés à la fréquentation.

Ces travaux ont bénéficié d'une forte mobilisation des bénévoles du club vosgien, avec notamment 30 volontaires des sections de Munster, Saint Amarin, La Bresse et Remiremont invités à un chantier collaboratif le 3 octobre. Des aménagements rendus possibles grâce au soutien financier de la Région Grand-Est, de

l'Etat et de l'Union Européenne. À noter également d'autres travaux de restauration sur le GR5, conduits à proximité en octobre, entre la chaume Charlemagne et les Trois Fours, dans le cadre de la Réserve Naturelle du Frankenthal-Missheimle.

**Contact :** Fabien Dupont, animateur du site natura 2000 « hautes chaumes du Hohneck » : 03 89 77 90 20 f.dupont@parc-ballons-vosges.fr

## Biodi'veille : un 1<sup>er</sup> état des lieux de la biodiversité à l'échelle du Parc des Ballons des Vosges

Dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité du Parc, baptisé « Biodi'veille », la LPO Franche-Comté, ODONAT Grand-Est et le Conservatoire Botanique d'Alsace ont coordonné la mise en commun des centaines de milliers de données naturalistes disponibles sur notre territoire, issues de travaux bénévoles fournis par de nombreuses associations locales et les réseaux de suivi nationaux. Un important travail permis grâce au soutien financier des Régions Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté.

L'analyse, le tri, la hiérarchisation de ces données permettent d'estimer la présence, sur le territoire du Parc, de 610 espèces pour la faune (groupes étudiés : oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, libellules, papillons de jour et criquets, sauterelles / grillons) et 1 369 espèces pour la flore. Parmi toutes

ces espèces, 184 d'entre elles (136 pour la faune et 48 pour la flore) ont été identifiées comme « prioritaires ». Cette priorisation tient compte à la fois de la vulnérabilité de l'espèce (espèces inscrites sur des « listes rouges ») et de la représentativité du territoire du Parc au regard de son aire de distribution à plus large échelle. Ainsi la Pulsatille blanche, fleur emblématique des hautes chaumes aux altitudes les plus hautes, est identifiée comme espèce prioritaire : elle n'est en effet présente que sur quelques communes des Hautes-Vosges et en France de manière ponctuelle dans le massif central.

**Contact :** Antoine André  
03 89 77 90 20 a.andre@parc-ballons-vosges.fr



La Pulsatille blanche, une espèce prioritaire du Parc

## CARTOGRAPHIE DES HABITATS SUR LE SITE DES VOSGES DU SUD

Dans le cadre de natura 2000, les chargés de missions assurent un inventaire régulier du patrimoine naturel présent sur leurs sites. Sur la Zone Spéciale de Conservation des « Vosges du Sud », qui correspond aux crêtes du versant alsacien entre le Col de Bramont et le Ballon d'Alsace, le dernier état des lieux datait de 1996. Une réactualisation de la cartographie des habitats naturels s'imposait, d'autant plus que de nouveaux outils de descriptions ont été mis au point : par l'ONF pour les forêts, et par le Parc et les Conservatoires Botaniques du Nord-Est de la France pour les milieux ouverts... Sur les Vosges du Sud, la méthode a consisté à arpenter le territoire selon des linéaires régulièrement espacés de 75 m. Ainsi les agents du Parc ont parcouru pas moins de 750 km entre 2017 et 2019 pour cartographier environ 4000 ha de forêts. Ce travail a permis d'individualiser les secteurs homogènes de « hêtraies sapinières », « chênaies », « érablaies sur éboulis » et encore bien d'autres types...

Une particularité de ce territoire au sud du massif est l'abondance de formations forestières se développant sur éboulis. Elles sont naturellement riches en érable, frêne et également en tilleul ! Une autre caractéristique est la présence de chênaies perchées sur des promontoires rocheux, au milieu de vastes forêts de hêtre et de sapin : le chêne profite de ces secteurs plus chauds pour se développer et se maintenir en altitude, jusqu'à plus de 1000 m. sur certains versants exposés au sud.



Kevin Gomas, chargé de mission au Parc, a conduit la cartographie des habitats

**Contact :** Karine Jung, animatrice du site natura 2000 « Vosges du Sud » : 03 89 82 22 12 : k.gares@parc-ballons-vosges.fr

**Directeur de publication :** Laurent Seguin  
**Crédits photos :** PNRBV sauf indications  
**Mise en page :** Igor Cheloudiakoff  
**Impression sur papier recyclé :** Ott imprimeurs

**Parc naturel régional des Ballons des Vosges**  
**Maison du Parc**  
1 rue du Couvent 68140 Munster  
téléphone 03 89 77 90 20  
Facebook.com/parcballonsvosges  
www.parc-ballons-vosges.fr

**Plus d'info sur le réseau natura 2000 du Parc :**  
<http://pnrbv.n2000.fr>

**Avec le soutien financier :** Ministère de l'écologie et de l'Union européenne.

IMPRIM'VERT®



PROGRAMME  
**Quiétude attitude**  
SAUVAGEMENT RESPONSABLE  
[quietudeattitude.fr](http://quietudeattitude.fr)